

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE « L'Education Partagée »

**DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
« ASTARAC ARROS EN GASCOGNE »**

2026-2027

SOMMAIRE

1 – Le contexte du Projet Educatif Territorial (PEdT)

2 – Le Projet Educatif Territorial

Les finalités, objectifs et axes transversaux du PEdT

3 – La mise en œuvre du Projet Educatif Territorial

A. *Un projet partagé*

B. *Des ressources créatives au service d'objectifs éducatifs*

C. *Une organisation territoriale*

D. *Coordination et modalités de pilotage*

1 – Le contexte du Projet Educatif Territorial (PEdT)

La Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne (A.A.G.) est effective depuis le 1er janvier 2013 et compte à ce jour 37 communes et près de 7171 habitants (INSEE 2022). C'est un territoire à forte identité rurale, encadré par des territoires à forte attractivité (Auch et Tarbes, Mirande, Mielan et Masseube dans une moindre mesure) et avec de fortes contraintes telles que la dispersion des habitants ou des contraintes de déplacement.

La Communauté de Communes inscrit sa politique intercommunale sous le signe de l'attention aux familles et aux enfants et développe un environnement favorable à la réussite éducative des plus jeunes, à l'orientation et à l'encadrement des adolescents.

Dès septembre 2013, la collectivité applique la réforme des rythmes scolaires. En septembre 2021, suite à la volonté de la majorité des conseils d'écoles du territoire, la Communauté de Communes adopte un rythme scolaire à 4 jours. Forte du maillage territorial en termes d'accueil de l'enfant de 0 à 17 ans et du travail effectué depuis plusieurs années autour de « la journée de l'enfant », Astarac Arros en Gascogne souhaite renouveler le PEdT en place dans une logique de continuité éducative et de transversalité.

Enfin, la Communauté de Communes est engagée dans une Convention Territoriale Globale depuis 2019 et 35 de ses communes font partie du futur Parc Naturel Régional de l'Astarac.

2 – Le Projet Educatif Territorial

Les objectifs éducatifs :

- Favoriser l'ouverture d'esprit des enfants et des jeunes,
- Contribuer à la construction de leur confiance en eux, de l'ouverture aux autres,
- Permettre la découverte des cultures, le vivre ensemble,
- Contribuer à la perception délicate de l'équilibre entre les droits et les obligations de chacun, entre l'individu et le collectif,
- Permettre à l'enfant d'organiser son temps libre, de se poser, se reposer,
- Développer les pratiques sportives et culturelles,
- Permettre la découverte de son territoire dans toutes ses dimensions et dans une perspective de développement durable,
- Adapter l'accueil de l'enfant en fonction de ses besoins spécifiques (troubles de la santé, du comportement, handicap avéré ou non ...)

Les parcours éducatifs :

Les parcours éducatifs doivent permettre aux enfants et aux jeunes des expériences sensibles de soi, de l'autre et du monde à travers des pratiques éducatives créatives et ludiques.

Ils permettront aux enfants l'émergence de compétences et capacités nouvelles par rapport aux potentialités ignorées ou qu'on va leur faire découvrir.

Les thématiques de ces parcours sont centrées sur :

- La Citoyenneté
- L'éveil artistique et culturel
- Les activités sportives et les loisirs
- Les découvertes scientifiques et techniques

Ces 4 domaines d'activités sont évidemment perméables les uns des autres et comme dans toute pédagogie, permettent d'explorer, de défricher et d'investir des champs de ressources personnelles utiles aux apprentissages.

Cette architecture est la base support de la démarche engagée.

Parcours	Citoyenneté	
Axes transversaux	Ecocitoyenneté	Intergénération
Objectifs	Développer les actions autour de l'éco-citoyenneté, Sensibiliser à l'éducation, à la santé, au handicap et à la nutrition, Découvrir l'autre dans ses particularités et ses différences, Développer les actions intergénérationnelles, Développer la bienveillance et l'attention solidaire, Apprendre à comprendre ses émotions, à les exprimer et les canaliser, Mettre des mots sur les situations, les sentiments, Favoriser et développer la facilité d'expression.	

Parcours	Eveil artistique et culturel	
Axe transversal	Langue et culture occitanes	
Objectifs	Initier à la langue et à la culture occitane dès le plus jeune âge, Découvrir le patrimoine de l'Astarac (patrimoine vivant, paysages, bâtis) Découvrir les cultures (d'ici et d'ailleurs), Découvrir et pratiquer la langue française par le livre, la lecture encouragée, partagée, à haute voix ; par le théâtre, la poésie, la bande dessinée... Apprendre à jouer aux jeux collectifs, de société, de stratégie, de coopération, de concentration, Eveiller et initier aux pratiques artistiques dans toutes leurs diversités, Visite de lieux culturels.	

Parcours	Sport et loisirs	
Axe transversal	Sport Santé	
Objectifs	Développer l'épanouissement physique et moral à travers l'activité physique, Apprentissage de grands et petits jeux de cours, favorisant la motricité, l'appropriation des règles, organisant la socialisation et facilitant l'intégration Découverte des grandes familles de jeux sportifs Apprendre à gagner, à perdre, le défi, le challenge. Développer les sports d'équipe, les rencontres inter-structures	
Parcours	Découvertes scientifiques et techniques	
Objectifs	Développer des pratiques facilitant la construction de démarches expérimentales, Développer l'esprit critique, Permettre à l'enfant de comprendre plutôt que subir, en lui donnant l'occasion d'agir pour transformer.	

Les axes transversaux :

- L'accompagnement de l'enfant « Les Passerelles » : assurer un suivi de l'enfant tout au long de son évolution et l'accompagner lors des passages d'une structure à une autre (crèche/école maternelle, maternelle/élémentaire...)
 - ↳ Ouvrir aux assistants maternels et aux enfants dont ils ont la charge, les passerelles avec l'école ou l'accueil périscolaire
 - ↳ Développer et formaliser les passerelles entre les multi-accueils et les accueils de loisirs
 - ↳ Emploi du jeu comme vecteur de rencontres et de passerelles
 - ↳ Développer les échanges entre les accueils de loisirs et les chantiers jeunes (accueil ados)
 - ↳ Expérimentation de passerelle entre Alsh et Accueils Ados
- L'accompagnement spécifique de l'enfant de moins de 6 ans :
 - ↳ Appropriation par l'ensemble des équipes du Référentiel National de la qualité d'accueil du jeune enfant
 - ↳ S'appuyer davantage sur les Educatrices de Jeunes Enfants en tant que « référentes »
 - ↳ Favoriser le décroisement au sein de la tranche d'âge (2.5 ans – 6 ans)
- La relation aux familles : offrir une communication efficiente envers les familles et assurer l'écoute de leurs besoins
 - ↳ Valoriser les actions mises en œuvre en faveur de l'enfant et de l'adolescent
 - ↳ Développer les moments conviviaux dans une optique d'échanges et de partage
 - ↳ Permettre aux parents de participer aux temps d'accueil des enfants
 - ↳ Systématiser les rendez-vous en physique pour les demandes de mode de garde ou d'inscription aux services
 - ↳ Favoriser les échanges oraux pour une meilleure diffusion de l'information
 - ↳ Développer les partenariats avec associations et représentants de parents d'élèves
- Accompagnement à la parentalité : accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur
 - ↳ Proposer aux familles des espaces de sociabilisation pour leur(s) enfant(s) encadrés par des professionnels de la petite enfance sur l'ensemble du territoire grâce à l'itinérance du LAEP
 - ↳ Mettre à disposition des outils d'information à disposition des familles
 - ↳ Développer les événements autour de la parentalité et renforcer les propositions pour les parents d'adolescents
 - ↳ Sensibilisation et formation des professionnels sur la nécessité des transmissions
- L'accueil inclusif : permettre à tous les enfants de grandir et s'épanouir au sein des structures d'accueil
 - ↳ Penser inclusion et sécurité affective, morale, physique des enfants à tous les niveaux (de l'inscription aux activités en passant par le repas, l'aménagement des espaces, etc...)
 - ↳ Participation de la « Référente Handicap Territoriale » aux préparations pédagogiques, réunions d'équipe, équipes éducatives et ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation)
 - ↳ Pérenniser la mission inclusion
 - ↳ Proposer un programme EVAR (Education à la Vie Affective et Relationnelle) et un programme de développement des compétences psychosociales des enfants, facteurs de climat peri et extra-scolaire serein.
 - ↳ Développer les formations pour les professionnels
 - ↳ Participation des professionnels des accueils aux équipes éducatives et conseils d'écoles
 - ↳ Poursuivre le développement du partenariat autour de l'inclusion (participation des professionnels des accueils aux équipes éducatives et conseils d'écoles)

- Le projet sport sur le territoire : intégrer la dimension de l'activité physique en transversalité
 - ↳ Valoriser le support piscine intercommunale : parentalité avec « *les bébés nageurs* », accueils de loisir avec le « *j'apprends à nager* », citoyenneté avec le secourisme nautique, écoles avec « *les classes bleues* », insertion professionnelle avec les métiers s'y rattachant
 - ↳ Permettre l'éveil, la découverte et l'initiation de la pratique physique par de multiples activités sportives grâce à l'école des sports le mercredi
 - ↳ Décliner la volonté de mobilité douce du territoire en proposant le « savoir rouler » sur les accueils périscolaires
 - ↳ Permettre les passerelles entre les accueils de loisirs et les associations et clubs sportifs
- Le projet culture sur le territoire : intégrer la dimension culturelle en transversalité
 - ↳ Maintenir le projet annuel de résidence artistique de territoire en partenariat avec l'ADDA 32
 - ↳ Poursuivre la découverte et l'initiation à la langue et à la culture occitanes
- Le lien aux associations : s'appuyer sur leur expertise complémentaire dans des domaines aussi variés que la culture, le sport, l'environnement ou l'éducation populaire
 - ↳ Structurer les interventions des associations via l'appel à projet de la Communauté de Communes ou le dispositif de la DJS « Ludi Pop / Ludi Sports » par exemple
 - ↳ Apporter une meilleure visibilité des associations locales pour les familles et les équipes
 - ↳ Faciliter la participation des enfants aux activités proposées par les associations

3 – La mise en œuvre du Projet Educatif Territorial

A. Un projet partagé

Ce projet éducatif territorial est partagé par :

- Les parents, qui sont les premiers éducateurs de leurs enfants,
- Les enseignants, dans le cadre de leur mission de service public,
- Les animateurs socio-culturels du territoire (agents intercommunaux et animateurs associatifs).
- Un cercle large de partenaires associatifs locaux et institutionnels

Ces partenaires sont représentés dans le suivi du PEdT, pour présider à son élaboration, suivre et évaluer sa mise en œuvre au fil du temps (il s'agit d'un processus progressif et perfectible).

B. Des ressources créatives au service d'objectifs éducatifs

- **Moyens humains**
 - Une responsable de Pôle Enfance Jeunesse et 2 Chargés de Coopération Territoriale qui coordonnent et pilotent les différents projets et actions (1.5 ETP),
 - Une Référente Handicap Territoriale
 - 2 éducateurs sportifs maîtres-nageurs sauveteurs intervenant en transversalité,
 - Des responsables de structures et des agents professionnels de la petite enfance et de l'enfance,
 - Réunions d'équipe régulières et des Analyses de Pratiques Professionnelles
 - Formation des agents : interne, externe, CNFPT (Centre National de la Formation Publique Territoriale), SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports), autre...

- Interventions bénévoles,
- Mobilisation des associations du territoire et communication des dispositifs de financements Ludi Sport et Ludi Pop,

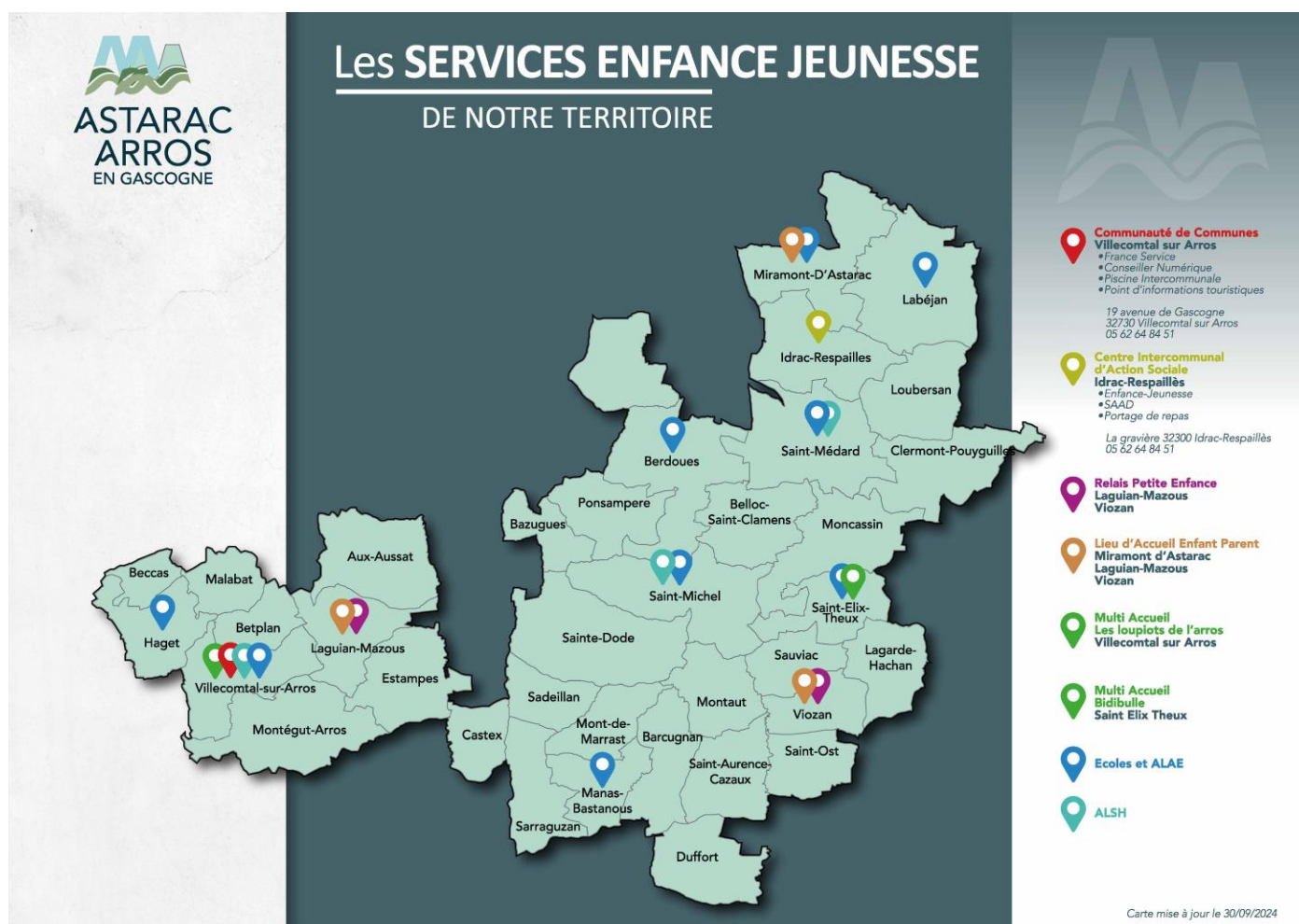
- **Moyens structurels**

Structures existantes : structures d'accueil petite enfance, classes, ALAE, cantines, cours de récréation, piscine intercommunale, terrains multisports, salles des fêtes, médiathèque et points lecture et mini-bus.

- **Moyens matériels**

- Mutualisation du matériel pédagogique et sportif
- Fond de jeux et livres de la collectivité
- Malles pédagogiques mises à disposition par l'association départementale des Francas du Gers : environnement, activités scientifiques et techniques, égalité filles/garçons, droits de l'enfant, alimentation, jeux coopératifs, handicap, émotions.
- Sollicitation de l'USEP, de la Ligue de l'Enseignement du Gers, de la Médiathèque pour mise à disposition de matériel sportif, malles pédagogiques, tapis de lecture...
- Adhésion à l'Ufolep : prêt de matériel, accès à des dispositifs...

C. Une organisation territoriale



Les Ecoles	Les structures Péri-scolaires	Les structures extrascolaires	Les structures d'accueil Petite Enfance
• RPI Berdoues / Manas / St-Michel • RPI St-Elix Theux / St-Médard • RPI Labejan / Miramont d'Astarac • Ecole de Haget • Groupe Scolaire du Pardiac de Villecomtal sur Arros	ALAE (Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole) : Berdoues / Haget / Labejan / Manas-Bastanous / Miramont d'Astarac / St-Elix Theux / St-Médard / St-Michel/Villecomtal	ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) : St-Médard / St-Michel / Villecomtal ALSH Ados à St-Michel	Multi-accueils Bidibulle à St-Elix Theux et Les Loupiots de l'Arros à Villecomtal RPE (Relais Petite Enfance) à Laguian-Mazous et Viozan LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) à Miramont d'Astarac, Laguian-Mazous et Viozan

Horaires d'accueil durant le calendrier scolaire :

	ALAE	ECOLE	ALAE	ECOLE	ALAE
Berdoues	7h30-8h30	8h30-12h00	12h00-13h30	13h30-16h00	16h00-18h30
Haget	7h30-9h00	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-16h30	16h30-18h30
Labejan	7h30-8h45	8h45-12h00	12h00-13h30	13h30-16h15	16h15-18h30
Manas-Bastanous		8h30-12h00	12h00-13h30	13h30-16h00	16h00-18h30
Miramont d'Astarac	7h30-8h45	8h45-12h00	12h00-13h30	13h30-16h30	16h30-18h30*
St-Elix Theux	7h30-8h30	8h30-12h00	12h00-14h00	14h00-16h30	16h30-18h30
St-Médard	7h30-8h45	8h45-11h30	11h30-13h30	13h30-16h45	16h45-18h30
St-Michel	7h30-8h45	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h15	16h15-18h30
Villecomtal / Arros	7h30-8h45	8h45-12h00	12h00-13h45	13h45-16h30	16h00-18h30

*Accueil sur l'ALAE de Labejan

Site	ACCUEILS DE LOISIR DU MERCREDI
St-Médard	7h30-18h30
Villecomtal / Arros	7h30-18h30

Horaires et périodes d'accueils durant les vacances scolaires :

	2 semaines automne	2 semaines hiver	2 semaines printemps	6 semaines été
St-Médard	7h30-18h30			
St-Michel				7h30-18h30
Villecomtal / Arros	7h30-18h30			

Horaires d'accueil des structures Petite Enfance :

Multi-Accueil de St-Elix Theux	Du lundi au vendredi	8h00-18h00
Multi-Accueil de Villecomtal	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	8h00-18h00
Relais Petite Enfance (administratif)	Lundi, Mardi, jeudi et vendredi	13h30-17h30
Relais Petite Enfance (temps d'éveil)	Mardi et jeudi	9h00-12h00
Lieu d'Accueil Enfants Parents	Lundi et vendredi	9h00-12h15

Fermetures annuelles des Services Petite Enfance :

1 semaine sur les vacances scolaires de printemps, 3 semaines au mois d'août et 2 semaines sur les vacances de fin d'année.

D. Coordination et modalités de pilotage :

- **Modalités du pilotage**

Le comité de pilotage joue un rôle prépondérant dans la mise en place du projet. C'est une structure décisionnelle chargée de formuler des orientations sur toutes les questions relatives au projet. Elle est le garant de son bon déroulement. Des rencontres doivent être organisées au minimum à la fin de chaque grande étape du projet : diagnostic, définition des méthodes de travail, des plans d'action.

Le Projet Educatif de Territoire s'inscrit pleinement dans la Convention Territoriale Globale. Ainsi il adoptera la même gouvernance (une instance unique) selon la même temporalité.

Le comité de pilotage se donne pour mission :

- d'initier des diagnostics
- de définir les orientations, les objectifs du PEdT
- de veiller à la réalisation de l'ensemble des actions définies par le PEdT
- d'assurer le suivi du projet (bilan annuel, évaluation des résultats des actions menées, réorientations...)

- **Coordination**

Nom du coordonnateur : GODICHON Lisa

Fonction : Responsable Pôle Enfance Jeunesse

Adresse : 19 avenue de Gascogne 32730 VILLECOMTAL SUR ARROS

Courriel : responsable.enfance@cdcaag.fr

Téléphone : 05 62 64 84 51

- **Structure du comité de pilotage**

Le porteur de projet a constitué sous son autorité, un groupe de pilotage regroupant les partenaires intéressés par le projet. En voici la composition :

- Elus d'Astarac Arros en Gascogne de la Commission Enfance Jeunesse
- Direction Générale d'Astarac Arros en Gascogne
- Service Enfance Jeunesse d'Astarac Arros en Gascogne
- Chargés de Coopération Territoriale
- Administrations et Organismes Partenaires
- Enseignants, parents d'élèves et associations

Cette composition n'est pas figée. Ainsi en fonction des sujets abordés lors des comités de pilotage, d'autres acteurs ou partenaires pourront être sollicités afin d'y participer.

- **Evaluation du dispositif**

L'évaluation du PEDT est fondamentale. Elle permettra de faire vivre le projet, de l'adapter, de mesurer l'efficacité du dispositif. Le suivi du PEDT est nécessaire à la cohérence de la politique éducative sur le territoire d'Astarac Arros en Gascogne.

Fait à Villecomtal sur Arros, le 23 septembre 2025

Céline SALLES,

Présidente d'Astarac Arros en Gascogne